

# ENFIN UNE DÉFENSE-RECOURS EFFICACE DÉDIÉE AUX EXPLOITANTS ET CONTRÔLEURS, ACTEURS DE L'INSPECTION AUTOMOBILE.



**Philippe Derendinger,**

*directeur général de D.R.D-Automotive,  
expert judiciaire près de la Cour d'appel de Lyon :*

*Faire face à une expertise judiciaire suite à un litige avec un client, à une convocation en Préfecture nécessite des compétences particulières techniques, réglementaires et juridiques mais surtout une grande disponibilité et une étude approfondie des dossiers. Nous avons décidé de mettre à la disposition des professionnels du contrôle technique nos compétences, notre expérience et notre efficacité par une prise en charge complète des litiges techniques et réglementaires qui les opposent à leurs clients ou à l'administration.*

## D.R.D-Automotive S'ENGAGE

- ✓ à vous assister lors d'une convocation à une expertise judiciaire lorsque votre responsabilité se trouve engagée.
- ✓ à vous assister lors d'une convocation en Préfecture pour être entendu suite à une visite d'inspection DREAL.
- ✓ à vous dépêcher un de nos experts spécialisés qui vous assistera lors d'une expertise contradictoire.
- ✓ à élaborer et suivre votre dossier pendant toute la durée de votre litige.

## D.R.D - Automotive INTERVIENT SUR TOUTE LA FRANCE (HEXAGONE ET OUTRE MER)

La cellule Défense et Recours de D.R.D-Automotive, composée d'experts spécialistes de l'Inspection Automobile et de qualiciens n'a qu'une vocation : défendre les professionnels du Contrôle Technique lorsque leur Entreprise est menacée.



D.R.D - Automotive, cellule DRIA (Défense - Recours de l'Inspection Technique)

3A, rue de la Paix - 01000 Bourg-en-Bresse

Tél. : 06 07 69 79 68 | site web : [www.drd-automotive.com](http://www.drd-automotive.com) | e-mail : [contact@drd-automotive.com](mailto:contact@drd-automotive.com)